

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

BIMET PIERRE (1687-1760)

par Denis Reynaud, Michel Dürr

Pierre Bimet est né à Avignon le 28 février 1687 (acte non trouvé; Roman d'Amat dans *DBF* donne le 28 septembre 1687), fils unique d'un père négociant. Il entre dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1703. Il enseigne la grammaire puis la rhétorique au collège de la Trinité de Lyon, avant de faire un séjour de trois ans à Rome jusqu'en 1710, pour étudier la théologie. À son retour, il soutient à Lyon le 12 février 1716 une thèse « *qui a fait beaucoup de bruit et mis en fureur tous les thomistes* » (*Nouvelles littéraires*, 28 mars et 9 mai 1716). Il enseigne la philosophie à Besançon puis la théologie à Dole, avant de terminer sa carrière par quinze ans de préfecture des hautes sciences à Lyon. Il meurt le 17 mai 1760 (acte non trouvé), d'une « *hydropisie dégénérée en gangrène* ».

ACADÉMIE

Proposé le 19 décembre 1741 par Charly de la Valette*, directeur, pour succéder au père Colonia*, Pierre Bimet est élu le 9 janvier 1742 à l'académie des Sciences et Belles-Lettres. Cette élection se fait d'une voix unanime, mais elle est l'occasion d'un débat : « *Comme il a été représenté par plusieurs membres de l'Académie que le P. Bimet succédant à la place du P. de Colonia*, on pourrait peut-être penser dans la suite que cette place doit toujours être remplie par une personne de la société, quoiqu'elle n'ait été accordée qu'au mérite personnel du nouvel académicien* » ; il est rappelé que la liberté des élections demeure entière, « *sans que, sous quelque prétexte et par quelque considération que ce soit, on puisse jamais regarder une place comme étant affectée à quelque ordre, corps ou compagnie en particulier* ». Il est reçu le 3 avril 1742. Son discours fait l'éloge de son prédécesseur et celui du duc de Villeroy, protecteur de l'académie. Chaque année, il y lit un discours : *Dissertation critique de la Théodicée de M. Leibniz*, dont il combat les opinions sur la création du monde et la liberté de l'homme (11 décembre 1742, repris à la séance publique du 23 avril 1743); *Suite de la réfutation de la Théodicée de Leibnitz* (3 décembre 1743); *Sur le jour et l'heure où commença l'univers* (21 janvier 1744); *Sur le 3^e principe de la Théodicée de Leibnitz, ou de l'harmonie préétablie* (15 décembre 1744); *Examen de l'Essai philosophique de M. Locke sur l'entendement humain*, où Bimet soutient l'existence des idées innées (16 novembre 1745, puis 6 septembre 1746); *Observations critiques et philosophiques sur quelques extraits de l'ouvrage de Cicéron De natura deorum* (5 septembre 1747); *Les semaines de Daniel* (3 septembre 1748); *Réflexions critiques sur Apollonius de Thyane* (11 mars 1749); *Le rire* (16 juin 1750, repris à la séance publique du 24 novembre 1750); *La difficulté qu'on a à convenir qu'on a de l'esprit* (7 septembre 1751); *Le matérialisme* (20 juin 1752); *Si l'amour est une passion propre de la tragédie* (20 mars 1753); *Plan d'un système physique sur le monde*

visible (19 novembre 1754, résumé dans les PV); *Dissertation physique sur la mémoire* (13 mai 1755); *Recherches sur les Sybilles* (23 novembre 1756); *Complément et réponse à la Théodicée de Leibniz* (30 août 1757). Son éloge est prononcé par Fleurieu* à la séance publique du 26 août 1760 (Ac.Ms124 f°154).

BIBLIOGRAPHIE

Michaud. – GDU supplément. – Fleurieu. – Achard, *Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin*, Marseille, 1786, 3 (article rédigé par l'abbé de Capris de Beauvezer, prêtre à Cuers, qui a connu « particulièrement » Bimet). – Saint Fonds et Dugas, 2, p. 319 et 336.

MANUSCRITS

Tractatus de incarnatione, 461 p. (BML Ms670)

PUBLICATIONS

Physiognomiai, carmen elegiacum, Lyon : de Claustre, 1708, 25 p. [une fiction en vers latin, sur l'art de déterminer le caractère à partir des traits du visage]. – *In obitum clarissimi viri D. D. Ludovici de Puget*, Lyon : Chabanne, 1710, 20 p. – Une églogue sur la mort de M. du Puget*, prononcée dans la grande salle du collège de la Trinité, en présence de l'Académie de Lyon, traduite ensuite en vers français par M. Dumoulceau*.